

de la déhiscence un développement notable de l'épiderme qui revêt les anthères vers les points où celle-ci doit s'opérer (*Iris, Acanthus*), et il regarde ces faits comme favorables à l'opinion soutenue par M. Duchartre. En conséquence, il pense que l'on peut considérer l'action de l'épiderme comme une cinquième cause de la déhiscence des anthères. Il présente à la Société plusieurs de ses dessins à l'appui de ce fait et de ceux dont il a parlé dans la séance précédente.

---

## SÉANCE DU 7 AVRIL 1865.

PRÉSIDENCE DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 mars, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. BLANCHE (Henri), à Dôle (Jura), présenté par MM. Grenier et Decaisne ;

SAMSON (Émile), rue du Faubourg-Poissonnière, 80, à Paris, présenté par MM. A. Gris et Eug. Fournier.

M. le Président annonce en outre deux nouvelles présentations.

### *Dons faits à la Société :*

1° De la part de M. de Martius :

*Vorträge ueber die Florenreiche oder Imperia Floræ.*

2° De la part de M. Vieillard :

*Plantes de la Nouvelle-Calédonie.*

3° De la part de MM. Vilmorin et Andrieux :

*Catalogue des graines, etc., avec un Supplément.*

4° De la part de M. E. Rodembourg :

*Choix de graines récoltées au jardin botanique de Liège.*

5° De la part de MM. Silliman et Dana :

*The american journal of science and arts, mars 1865.*



6° En échange du Bulletin de la Société :

*Wochenschrift fuer Gaertnerei und Pflanzenkunde*, quatre numéros.  
*L'Institut*, mars et avril 1865, deux numéros.

M. le Président, d'après une décision prise par le Conseil dans sa réunion de ce jour, et en raison du retard de la végétation (par suite de la température exceptionnellement froide du mois de mars qui vient de finir), propose à la Société de remettre au 15 mai l'ouverture de la session extraordinaire qui doit être tenue cette année à Nice et qui avait été fixée au 8 mai.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Brongniart fait à la Société la communication suivante :

OBSERVATIONS SUR LES MYRTACÉES SARCOCARPÉES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,  
 ET SUR LE NOUVEAU GENRE *PILIOCALYX*, par MM. Ad. BRONGNIART et  
 Arthur GRIS.

Nous avons décrit, dans nos précédentes notices sur cette famille (1), les plantes qui se rangeaient dans la section des Myrtacées à fruit capsulaire, formes analogues à celles qui prédominent dans la végétation australienne. Il nous restait à faire connaître les Myrtacées à fruit charnu qui croissent en grand nombre à la Nouvelle-Calédonie, et se rattachent pour la plupart aux genres caractéristiques de la végétation des régions intertropicales asiatiques.

Presque toutes rentrent dans les genres bien connus de ces contrées, *Myrtus*, *Eugenia*, *Jambosa*, *Syzygium* et *Caryophyllus*. Cependant, aucune ne nous a paru pouvoir se rapporter aux espèces déjà décrites dans les flores de l'Inde ou des grandes îles asiatiques. Cette comparaison était, du reste, très-difficile, à cause du nombre considérable des formes appartenant à quelques-uns de ces genres, et souvent par l'absence d'échantillons authentiques.

Une espèce de *Syzygium* seulement nous a paru identique avec une espèce des îles Viti, décrite par M. Asa Gray. Le voisinage de ces îles et de la Nouvelle-Calédonie doit, d'ailleurs, amener souvent une conformité spécifique des plantes appartenant aux deux contrées, conformité que nous ont offerte déjà d'autres familles, et que les études postérieures faites sur leur végétation rendront probablement très-fréquente.

Nous avons adopté les genres *Myrtus*, *Eugenia*, *Jambosia* et *Syzygium* dans les limites qui leur sont le plus souvent assignées. Cependant, l'absence

(1) Voyez le Bulletin, t. X, pp. 369 et 574 ; et t. XI (*Séances*), p. 182.